

# L'animation sur les sites Natura 2000

---

**Aurélien Jamoneau**

DREAL Picardie - Service Nature Eau et Paysage

*23 janvier 2014*



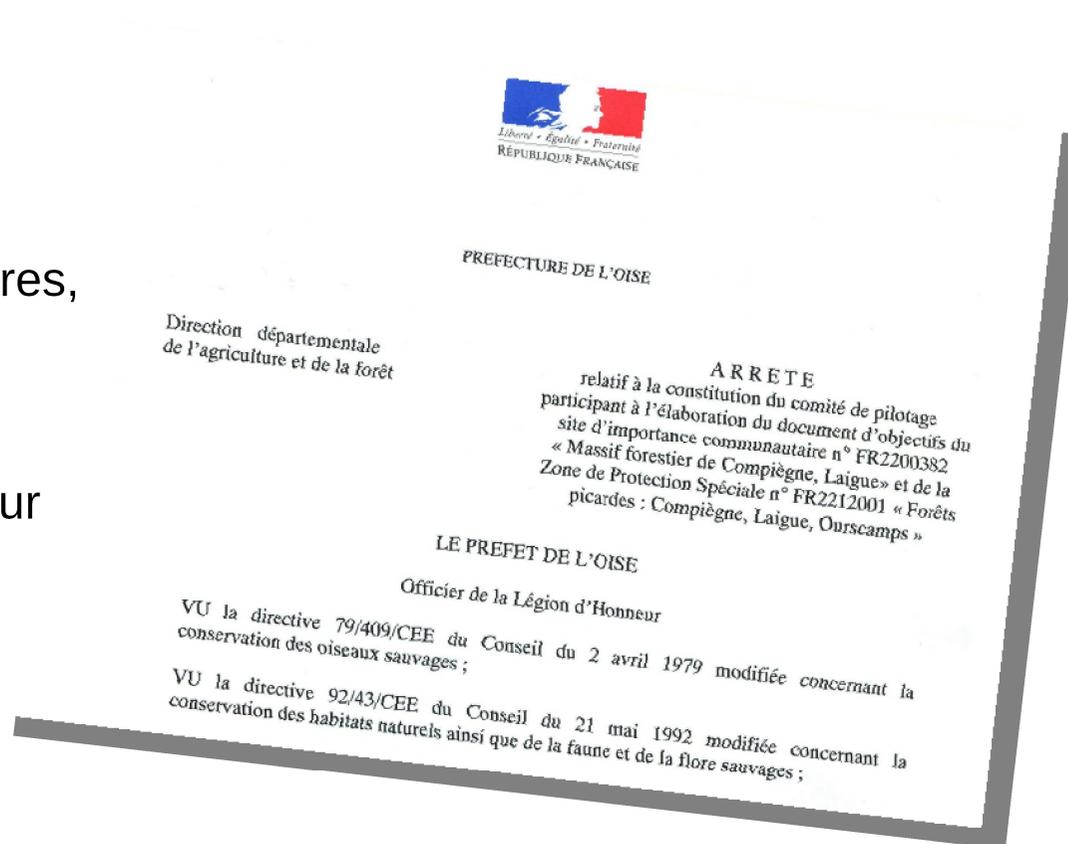
# 1 - Les acteurs de l'animation

- le comité de pilotage (COPIL)
- le président du COPIL
- la structure chargée du suivi de la mise en œuvre
- l'animateur technique



# 1 - Les acteurs de l'animation

- le comité de pilotage (COPIL)
  - composition arrêtée par le préfet
  - comprend les collectivités territoriales intéressées, les représentants des propriétaires, exploitants et usagers
  - Etat à titre consultatif
  - suit et oriente l'animation pour respecter les objectifs du DOCOB



# 1 - Les acteurs de l'animation

- le comité de pilotage (COFIL)
- le président du COFIL
  - un élu d'une collectivité, d'une commune ou l'État
  - s'assure du bon déroulement des réunions du COFIL et de l'animation
  - relaie les préoccupations auprès du COFIL ou de l'État
  - veille à la rédaction des comptes rendus de COFIL



# 1 - Les acteurs de l'animation

- le comité de pilotage (COFIL)
- le président du COFIL
- la structure chargée du suivi de la mise en œuvre
  - une collectivité territoriale, un groupement ou l'État
  - conduit la mise en œuvre du DOCOB en régie ou en faisant appel à une structure animatrice
  - organise les réunions du COFIL
  - assure la rédaction et la tenue du compte rendu de COFIL



# 1 - Les acteurs de l'animation

- le comité de pilotage (COPIL)
- le président du COPIL
- la structure chargée du suivi de la mise en œuvre
- l'animateur technique
  - mandatée par la la structure chargée du suivi et de la mise en œuvre
  - anime et pilote la mise en œuvre du DOCOB
  - responsable du suivi des objectifs du DOCOB



# 2 – Le contenu de l'animation

## a - Mise en œuvre de la contractualisation

- recensement et contact des signataires potentiels
- assistance technique et administrative des signataires
- suivi et synthèse des contrats et chartes

### Exemple de contrats :

Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles

Chantier d'élimination ou limitation d'une espèce indésirable

Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



# 2 – Le contenu de l'animation

## b - Mise en œuvre des actions non contractuelles

- permettre la signature de la charte
- recherche d'autres financeurs que l'État et l'Europe
- favoriser la mise en place de mesures réglementaires prévues par le DOCOB

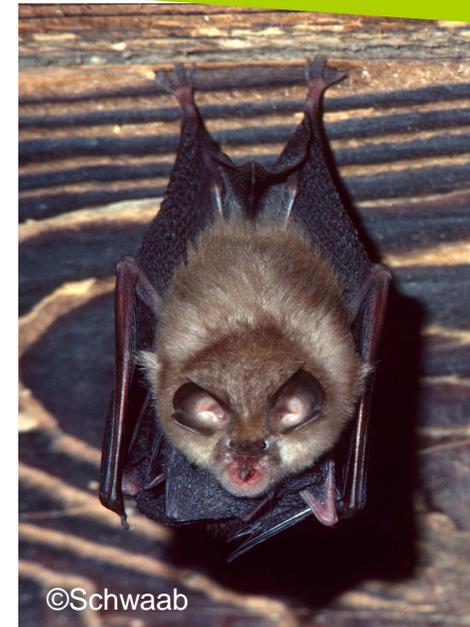


# 2 – Le contenu de l'animation

## d – Amélioration des connaissances, suivi scientifique et mises à jour

- réalisation de compléments d'inventaires
- mise à jour de la cartographie
- caractérisation de l'habitat des espèces et ses menaces
- suivi de l'efficacité des mesures mises en œuvre
- analyse des difficultés de mise en œuvre
- proposer des ajustements

Exemple :



# 2 – Le contenu de l'animation

## e – Communication, sensibilisation et information

- présenter de manière pédagogique le DOCOB
- sensibiliser le public (propriétaires, communes, usagers ...)
- informer les acteurs du territoire des actions mises en œuvre
- participation au site internet

### Exemples :

Réunions publiques d'informations

Bulletins d'information

Expositions

Présence dans les médias

Sorties terrain

Ateliers thématiques avec les scolaires





**Merci de votre attention**